

## Solidarité avec l'Ukraine

Le Département a marqué son soutien au peuple ukrainien. Au-delà du rassemblement du 14 mars dernier devant l'immeuble Gironde à Bordeaux, une aide



d'urgence de 100 000 euros a été votée par l'assemblée, dont 10 000 euros pour l'association Ukraine Amitié et 60 000 euros pour Médecins sans frontières. 16 000 euros de matériels d'urgence ont pu rejoindre le pays en guerre, fournis par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS33). Pour assurer son soutien sur la durée, les élus ont validé le principe d'un accord de coopération entre le Département de la Gironde et les oblates d'Odessa, de Mikolaïv et de Kherson dès lors que l'Ukraine aura retrouvé sa pleine souveraineté. Les Girondines et Girondins, peuvent continuer à soutenir cet élan en retrouvant sur notre site les associations et ONG dont le Département recense les appels aux dons.

[gironde.fr/ukraine](http://gironde.fr/ukraine)

## Collège Emmanuel-Dupaty, la reconstruction

Avec un investissement de 33,4 millions d'euros entièrement à sa charge, le Département vient de lancer un chantier de réhabilitation complète du collège Emmanuel-Dupaty. Le 21 mars dernier, le premier coup de masse symbolisant la démolition de l'ancien établissement, a été



officiellement donné. Pour autant, le collège, grâce à un chantier mené par étapes, peut rester ouvert. Un établissement flambant neuf, à haute performance énergétique et faible impact carbone, verra le jour. D'une capacité de 900 élèves en enseignement général, 96 en SEGPA, il ouvrira ses portes en deux phases, en septembre 2023 puis à l'automne 2024. Pour rappel, ce chantier minutieux s'inscrit dans le plan collèges du Département qui doit permettre de faire face au fort essor démographique marquant le territoire girondin. Il lui consacre 670 millions d'euros avec la construction de 14 nouveaux collèges et la reconstruction de 10 collèges existants pour accueillir 10 000 collégiens supplémentaires d'ici 2025.

[gironde.fr/plancollèges](http://gironde.fr/plancollèges)

## Protection de l'enfance, réunion du Conseil

Mercredi 16 mars dernier, le Conseil des jeunes de la protection de l'enfance s'est réuni à l'Hôtel du Département, dans l'hémicycle Philippe Madrelle, où les élus votent les décisions politiques. Les 76 membres du Conseil sont des enfants à partir de 8 ans et des jeunes jusqu'à 27 ans,



anciens enfants placés. Ils sont accueillis en familles d'accueil, ou en foyers (MECS) ou l'ont été. Les membres avaient proposé lors de la session de lancement en novembre plusieurs thématiques, dont celle de « réaliser ses rêves », qui, hautement plébiscitée, sera le fil rouge de la session 2021-2022. Le 16 mars, les jeunes élu-e-s ont commencé à travailler et ont rencontré les animateurs des différents groupes. La séance s'est clôturée par un goûter, moment de partage et de dialogue avant de regagner sa famille d'accueil ou son foyer. Rendez-vous est fixé au 8 juin pour continuer à réfléchir ensemble ! L'enthousiasme des enfants et des jeunes confirme que ce Conseil original est une instance importante à faire vivre !

[gironde.fr/cjpe](http://gironde.fr/cjpe)